



NOUS 
SOMMES LES
SERVICES
CENTRAUX

LE 8 SEPTEMBRE, PRENONS LA PAROLE !

Venez vous informer : aucune autorisation n'est nécessaire.

Le village CGT vous accueillera à partir de 16 heures, place du Bataillon-du-Pacifique, devant Bercy. La question salariale, les emplois, vos carrières, vos conditions de travail et les droits syndicaux : aucun sujet ne sera tabou.

MARDI 8 SEPTEMBRE · 16 H-20 H

Place du Bataillon-du-Pacifique · devant Bercy



La liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la Constitution. Au sein des services centraux, la direction générale cherche-t-elle encore un dialogue social ou simplement le silence ?

À Bercy comme ailleurs, les mêmes recettes sont imposées : suppressions d'emplois, postes laissés vacants, restructurations permanentes, services en sous-effectif, informatique vieillissante et investissements différés.

Derrière les tableaux de crédits et les plafonds d'emplois, il y a des équipes, des missions et un service public que l'on fragilise.

À Bercy, des militants sont intimidés et les visites syndicales dans les services sont entravées.

La CGT ne laissera pas l'administration choisir quand, où et comment les agents peuvent être informés.

Nous continuerons à venir à votre rencontre, à faire vivre le débat et à défendre chacune et chacun.

Nous avons obtenu une première victoire avec la possibilité de pouvoir participer dès cette année à la journée d'accueil des nouveaux agents des services centraux.

Il reste néanmoins beaucoup à faire...

La CGT refuse cette dérive visant à vous déconnecter de la connaissance de vos droits.

Le 8 septembre de 16h00 à 20h00, la CGT installe son village devant le ministère place du bataillon du pacifique.

Prises de parole de vos représentants CGT, au plus haut niveau de notre confédération avec le soutien de notre secrétaire générale Sophie BINET.

Nos experts seront présents pour répondre à vos questions concernant vos carrières, vos droits, les questions liées aux conditions de vie au travail, l'avenir de la DGFIP.

Pour les cadres (d'inspecteur à AE), le stand de l'UGICT CGT sera à votre écoute.

APRÈS LA VITRINE NUMÉRIQUE, LE MUR DE LA RÉALITÉ

Piratage à la DGFIP : quand les alertes sur le pilotage du numérique deviennent une crise de confiance

En juin, dans ces mêmes colonnes, nous posions une question simple : « Où va vraiment le numérique à la DGFIP ? » Nous dénonçons un pilotage devenu illisible, la multiplication des structures et des projets, la course à l'intelligence artificielle, la pression exercée sur les équipes et l'insuffisance des moyens consacrés à la consolidation du système d'information.

Deux mois plus tard, la crise du vol massif de données donne à ces interrogations une gravité nouvelle.

Il ne s'agit pas de prétendre que les dysfonctionnements dénoncés en juin expliquent, à eux seuls, les intrusions survenues en juin et juillet.

Les enquêtes devront établir précisément les circonstances et les responsabilités.

Mais cette crise confirme au moins une chose : la sécurité numérique ne peut plus être traitée comme un sujet parmi d'autres, pendant que l'administration concentre sa communication et ses ambitions sur l'intelligence artificielle et les innovations de vitrine.

Une intrusion bloquée... mais un vol passé inaperçu

Les faits reconnus par l'administration sont particulièrement préoccupants.

Les 12 et 13 août, un acteur malveillant a revendiqué des accès illégitimes au système d'information de la DGFIP, obtenus par l'usurpation des identifiants d'un agent et d'un tiers habilité.

Ces intrusions s'étaient produites plusieurs semaines auparavant, en juin et juillet.

La DGFIP indique avoir interrompu les accès frauduleux dès leur détection.

Mais les contrôles réalisés n'avaient alors pas permis d'identifier l'extraction des données.

Il aura donc fallu attendre la revendication du pirate, au mois d'août, pour que l'ampleur réelle de l'incident apparaisse.

Au total, les données de 678 000 particuliers et professionnels ont été consultées ou extraites : revenu fiscal de référence, quotient familial, taux de prélèvement à la source, données relatives aux entreprises, mais aussi informations cadastrales concernant les adresses et les surfaces de biens immobiliers.

Les espaces personnels sur impots.gouv.fr et leurs mots de passe n'auraient, eux, pas été compromis.

Le communiqué officiel de Bercy ne masque cependant pas l'essentiel : la DGFIP a bien détecté des accès suspects, mais elle n'a pas détecté le vol de données qui les accompagnait.

Ce décalage entre la détection de l'intrusion et la découverte de ses conséquences constitue un problème majeur.



Comment protéger les données détenues par la DGFIP si l'administration n'est pas en mesure d'identifier rapidement leur extraction ?

Un nouvel incident qui ne tombe pas du ciel

Cette crise ne peut pas être présentée comme un accident totalement isolé.

En février dernier, l'administration avait déjà révélé que les identifiants usurpés d'un fonctionnaire extérieur à la DGFIP avaient permis d'accéder au fichier national des comptes bancaires, FICOBA.

Les données relatives à près de 1,2 million de comptes bancaires avaient alors été consultées ou extraites.

Le communiqué ministériel mentionnait déjà des restrictions d'accès et un renforcement nécessaire de la sécurité.

Six mois plus tard, de nouvelles usurpations d'identifiants permettent à nouveau d'accéder à des données particulièrement sensibles.

Bien entendu, le risque zéro n'existe pas.

Les équipes informatiques de la DGFIP déjouent quotidiennement un nombre considérable d'attaques, passé, selon la CGT Finances publiques, de 2 579 en 2023 à 6 972 en 2025.

Leur travail doit être reconnu et soutenu.

Il serait d'ailleurs insupportable que l'administration cherche demain à faire porter la responsabilité de cette crise sur les agents, sur leurs pratiques individuelles ou sur un prétendu manque de vigilance.

Ce qui doit être interrogé, ce sont les choix stratégiques, les moyens engagés et la capacité de l'organisation à détecter, analyser et traiter les incidents.

La « dette technique » officiellement reconnue

En juin, nous alertions sur une transformation numérique qui semblait avancer par accumulation : structures nouvelles, gouvernances successives, feuilles de route, expérimentations, projets d'IA et réorganisations permanentes.

La crise d'août fait apparaître ce que ces effets d'annonce ne peuvent plus dissimuler : la DGFIP doit entretenir et sécuriser un système d'information immense, complexe, parfois ancien, tout en lançant sans cesse de nouveaux projets.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a lui-même reconnu l'existence d'une « dette technique » de l'État.

Selon les chiffres repris par la CGT Finances publiques, le taux de conformité du système d'information de la DGFIP à sa cible technologique n'atteignait encore que 52,2 % à la fin de 2025.

Le communiqué de la CGT rappelle également que plus de 34 000 emplois ont été supprimés depuis 2008.

Cette dette technique n'est pas tombée du ciel.

Elle est le produit d'années d'arbitrages budgétaires, de suppressions d'emplois, de difficultés de recrutement, de rémunérations insuffisantes et d'une priorité régulièrement donnée aux projets nouveaux plutôt qu'à la maintenance et à la sécurisation de l'existant.

La cybersécurité ne se construit pas avec des slogans.

Elle repose sur des équipes suffisamment nombreuses, expérimentées, correctement rémunérées et capables de travailler dans la durée.

Et maintenant, encore l'intelligence artificielle ?

Parmi les réponses annoncées figure la mise en place d'un outil d'intelligence artificielle destiné à rechercher les vulnérabilités du système d'information.

L'IA peut évidemment contribuer à la détection de certaines anomalies.

Mais la présenter une nouvelle fois comme la réponse centrale serait une dangereuse fuite en avant.

L'intelligence artificielle ne remplacera ni l'authentification renforcée, ni la maîtrise rigoureuse des habilitations, ni la surveillance des extractions de données, ni la modernisation des applications, ni surtout les professionnels chargés de concevoir, d'administrer et de sécuriser le système d'information.

Après avoir fait de l'IA la grande promesse du schéma directeur numérique, l'administration ne peut pas répondre à une crise révélant la fragilité de ses infrastructures par une nouvelle promesse technologique.

À force de vouloir faire de l'IA la solution à tous les problèmes, on finit par oublier les fondations.

Qui pilotait ?

Qui savait ?

Qui a décidé ?

La question posée en juin demeure entière : qui pilote réellement le numérique à la DGFIP ?

Entre le service des systèmes d'information, la DTNum, la Direction des projets numériques, les services ministériels, les instances de gouvernance et les intervenants extérieurs, il faut désormais expliquer clairement qui est responsable de quoi.

Qui a analysé les premières intrusions ?

Qui a conclu que les vols n'avaient pas eu lieu ?

Quelles alertes ont été émises ?

À quel niveau ont-elles été transmises ?

Pourquoi les organisations syndicales et les agents ont-ils découvert l'ampleur de la crise par voie de presse ?

Quelles suites ont été données aux précédents incidents, notamment celui concernant FICOPA ?

Et surtout, quels moyens humains et budgétaires sont réellement consacrés à la cybersécurité ?

Un audit de l'ANSSI a été annoncé.

Ses conclusions ne devront pas rester enfermées dans quelques bureaux.

Les représentants du personnel doivent en connaître les constats, les recommandations et le calendrier de mise en œuvre, dans le respect des impératifs de sécurité.

Investir dans les agents plutôt que gérer la pénurie

La crise d'août ne doit pas servir de prétexte à une nouvelle restructuration précipitée, à davantage d'externalisation ou à une pression accrue sur les équipes.

Elle doit conduire à revoir profondément les priorités, la CGT exige :

- **des recrutements à la hauteur des besoins, notamment dans les métiers informatiques et la cybersécurité ;**
- **des rémunérations permettant de fidéliser les compétences ;**
- **un plan réel de réduction de la dette technique ;**
- **une politique rigoureuse des habilitations et des accès ;**
- **des moyens consacrés à la maintenance et à la sécurité avant le lancement de nouvelles vitrines technologiques ;**
- **une gouvernance lisible, avec des responsabilités clairement identifiées ;**
- **une information transparente des agents, des usagers et de leurs représentants.**

En juin, nous écrivions que la transformation numérique ne pouvait pas se résumer à une accumulation de sigles, de tableaux de bord et d'expérimentations technologiques.

En août, la réalité est venue rappeler brutalement que derrière les systèmes informatiques de la DGFIP se trouvent les données fiscales, bancaires et patrimoniales de millions de personnes.

La DGFIP voulait rêver de Silicon Valley.

Il est désormais urgent qu'elle sécurise ses fondations.

La protection des données n'est pas un coût à réduire.

C'est une mission de service public.

NRP 2 : LA CASSE DU RÉSEAU VA S'ACCENTUER

Lorsque la gestion des effectifs devient avant tout une gestion de la masse salariale, la tentation est grande de faire évoluer l'organisation non plus en fonction des besoins du service public, mais en fonction des économies attendues.

Les indicateurs budgétaires finissent alors par dicter les choix d'organisation.

C'est dans cette logique que s'inscrivent les nouvelles restructurations annoncées à la DGFIP, que les organisations syndicales désignent désormais sous le nom de « NRP2 ».

Après une première vague de réorganisations territoriales, une nouvelle phase semble s'engager, avec son lot de suppressions de services, de regroupements, d'éloignement des lieux de décision et de dilution des compétences.

Présentées sous l'angle de l'efficacité, ces restructurations répondent avant tout à une logique de rationalisation budgétaire.

Or un service public ne peut être piloté comme une simple ligne de dépenses.

Sa richesse réside dans les compétences de ses agents, leur proximité avec les usagers, leur connaissance des territoires et leur capacité à exercer pleinement leurs missions.

Lorsque l'objectif premier devient la réduction des coûts, les conséquences sont connues : moins de présence humaine, davantage de charges reportées sur les collectifs de travail, une perte d'expertise et, à terme, une dégradation du service rendu aux citoyens.

C'est précisément parce que les femmes et les hommes disparaissent progressivement des indicateurs que les restructurations deviennent plus faciles à justifier.

Derrière les économies affichées, ce sont pourtant des missions qui s'effacent et un peu plus de service public qui disparaît.

La CGT exige l'arrêt immédiat de toutes les restructurations à la DGFIP !

Reconstruisons un réseau répondant réellement aux attentes des citoyens !

QUAND LA COMPTABILITÉ REMPLACE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le changement est discret.

Une colonne disparaît d'un tableau de suivi des emplois.

Quelques indicateurs sont réorganisés.

À première vue, rien qui semble mériter un débat.

Et pourtant, ce choix est révélateur.

En abandonnant le suivi des emplois vacants dans son nouveau tableau de bord des effectifs pour privilégier une lecture exclusivement budgétaire, la DGFIP envoie un signal fort.

Ce qui importe désormais n'est plus de savoir si les services disposent réellement des agents nécessaires pour accomplir leurs missions, mais si la trajectoire budgétaire est respectée.

Les emplois deviennent une variable financière avant d'être une réalité humaine.

Cette évolution n'est pas anodine.

Les historiens de l'économie ont montré que, dès le XVIII^e siècle, les grandes plantations avaient développé des outils de gestion d'une remarquable sophistication.

Les travailleurs, esclaves pour la plupart, y étaient recensés, classés, évalués, leur rendement mesuré, leur coût calculé.

L'objectif n'était pas d'étudier des personnes, mais d'optimiser un patrimoine productif.

Soyons parfaitement clairs : comparer la condition des agents de la DGFIP à de l'esclavagisme, crime contre l'humanité, serait historiquement faux et moralement inacceptable.

Les deux situations sont sans commune mesure.

En revanche, l'histoire nous enseigne qu'il existe toujours un risque lorsqu'une organisation ne regarde plus les femmes et les hommes qu'au travers d'indicateurs comptables.

Les outils de gestion ne sont jamais neutres.

Ils traduisent une vision du travail et de celles et ceux qui le réalisent.

Lorsqu'une organisation réduit le travail à son coût, lorsque la logique comptable prend progressivement le pas sur la finalité du travail lui-même, les personnes tendent à disparaître derrière les chiffres.

C'est précisément le glissement auquel nous assistons aujourd'hui.

Un emploi vacant n'est pas une simple case dans un tableau Excel.

C'est un accueil qui ferme plus tôt.

C'est un contrôle qui ne sera pas réalisé.

C'est un délai supplémentaire pour l'usager.

C'est une équipe qui absorbe une charge de travail toujours plus lourde.

C'est un agent qui renonce à une formation, reporte ses congés ou s'épuise pour maintenir le service.

Faire disparaître cet indicateur ne fait pas disparaître la réalité.

Il la rend simplement moins visible.

Cette évolution n'est malheureusement pas qu'une question de tableaux de bord.

Lorsque la gestion des effectifs devient avant tout une gestion de la masse salariale, la tentation est grande de faire évoluer l'organisation non plus en fonction des besoins du service public, mais en fonction des économies attendues.

Les indicateurs budgétaires finissent alors par dicter les choix d'organisation.

C'est dans cette logique que s'inscrivent les nouvelles restructurations liées au NRP (cf. ci-dessus).

Après les réorganisations territoriales engagées ces dernières années, une nouvelle étape semble se dessiner : suppressions de services, regroupements de missions, éloignement des lieux de décision, concentration des compétences.

Présentées au nom de l'efficacité, ces évolutions répondent avant tout à une logique de rationalisation budgétaire.

Or un service public ne peut être piloté comme un simple centre de coûts.

Sa richesse réside dans les compétences de ses agents, dans leur expérience, dans leur proximité avec les usagers et dans leur capacité à exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Lorsque les tableaux de bord cessent de montrer les emplois vacants, il devient plus facile de considérer que les suppressions de postes ou de services sont sans conséquence.

Pourtant, les réalités de terrain racontent une tout autre histoire : surcharge de travail, perte d'expertise, dégradation des conditions de travail, recul du service rendu aux citoyens.

La gestion budgétaire répondra que le plafond d'emplois est respecté, que la masse salariale est maîtrisée et que les objectifs financiers sont atteints.

Mais aucune de ces données ne répond à la seule question qui devrait guider toute politique de ressources humaines : les services disposent-ils réellement des moyens humains nécessaires pour accomplir leurs missions ?

Cette question semble avoir disparu des tableaux.

Les organisations ont besoin d'indicateurs.

Personne ne le conteste.

Mais elles ont surtout besoin d'indicateurs qui éclairent la réalité plutôt que de la masquer.

À la CGT, nous refusons une conception du service public où les agents ne seraient plus perçus qu'à travers le prisme de leur coût budgétaire.

Derrière chaque emploi se trouvent une mission, une compétence, un collectif de travail, un usager et une exigence de service public.

Les emplois vacants peuvent disparaître d'un tableau de bord, ils ne disparaîtront jamais des services !

Tant que les choix budgétaires primeront sur les besoins des missions, ce sont les agents, les usagers et, au bout du compte, le service public qui continueront d'en payer le prix.